

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée Investisseurs de Safran (CMD'24) Safran est prêt pour une nouvelle période de croissance rentable

Paris, le 5 décembre 2024

Tirant parti de ses positions de leader sur des plateformes et des marchés en forte croissance, Safran s'engage à générer une croissance durable des bénéfices et des cash-flows, et à augmenter le retour aux actionnaires.

- *Perspectives 2024 confirmées*
- *Perspectives préliminaires pour 2025 (à périmètre constant) : croissance du chiffre d'affaires d'environ 10 %, résultat opérationnel courant entre 4,7 Mds€ et 4,8 Mds€ et génération de cash-flow libre entre 2,8 Mds€ et 3,0 Mds€*
- *Ambition à horizon 2028 (à périmètre constant) : en ordre de marche pour délivrer des performances records avec une croissance annuelle moyenne sur 2024-2028 du chiffre d'affaires attendue entre 7 % et 9 % (TCAM¹), un résultat opérationnel courant entre 6 Mds€ et 6,5 Mds€ en 2028 et une génération de cash-flow libre en cumulé entre 15 Mds€ et 17 Mds€ sur la période 2024-2028*
- *Augmentation du retour aux actionnaires, représentant environ 70 % de la génération de cash-flow libre entre 2024 et 2028 : versement d'un dividende à hauteur de 40 % du résultat net et rachats d'actions en vue de leur annulation pour une valeur de 5 Mds€ entre 2025 et 2028*
- *Reconnaissance progressive des profits des contrats à l'heure de vol pour le LEAP à partir de 2025, assurant une transition fluide des activités de services entre les moteurs CFM56 et LEAP et favorisant une création de valeur à long terme*

Toutes les données chiffrées de ce communiqué de presse sont exprimées en données ajustées, sauf mention contraire (pour consulter les définitions, veuillez-vous référer aux notes).

Olivier Andriès, Directeur Général de Safran, a déclaré : « Depuis le CMD 2021, Safran a fait preuve d'agilité et de résilience dans un environnement difficile, et a dépassé les principaux objectifs annoncés permettant ainsi d'offrir un retour solide aux actionnaires. Grâce à ses positions de premier plan sur les marchés très porteurs de l'aéronautique civile et de la défense, et à ses technologies et services de pointe, Safran est particulièrement bien placé pour une nouvelle période de croissance rentable. L'ambition financière à horizon 2028 reflète notre confiance dans la capacité à créer durablement de la valeur, portée par la montée en cadence des marchés de première monte et des activités de maintenance, réparation et révision (MRO), par la transition fluide des activités de services entre les moteurs CFM56 et LEAP, et par la trajectoire de croissance rentable des activités Équipements & Défense et Aircraft Interiors. Notre solide génération de cash-flow libre,

¹ Taux de Croissance Annuel Moyen

nous permettra d'augmenter le retour aux actionnaires, tout en investissant dans la croissance et l'innovation afin de préparer la prochaine génération d'avions et la décarbonation. »

Safran (Euronext Paris : SAF) organise, ce jour, au Campus Safran sa Journée Investisseurs (CMD'24) dédiée aux analystes financiers et aux investisseurs.

Cette rencontre sera introduite par Ross McInnes, Président du Conseil d'administration et animée par Olivier Andriès, Directeur Général, avec la participation de plusieurs membres du Comité exécutif du Groupe.

Panorama stratégique

Safran présentera ses priorités et leviers stratégiques pour générer une croissance des bénéfices et des cash-flows :

- s'assurer que la sécurité et la qualité restent une priorité absolue ;
- renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement grâce à un plan d'action proactif ;
- mener à bien la montée en cadence pour la première monte et le MRO ;
- assurer une transition fluide des activités de services entre les moteurs CFM56 et LEAP ;
- accélérer la croissance des activités d'équipements dans la Défense et l'Espace dans un contexte militaire en évolution ;
- tirer parti de l'innovation afin de positionner Safran au cœur de l'effort de la décarbonation et se préparer à la prochaine génération d'avions ;
- poursuivre une stratégie maîtrisée et ciblée en matière de fusions et d'acquisitions ainsi qu'une rationalisation du portefeuille.

Ambitions financières

➤ Hypothèses de taux de change

€/€	2024	2025	2026	2027	2028
Cours spot	1,10	1,10	1,15	1,15	1,15
Cours couvert	1,12	1,12	1,12	1,12	1,12

➤ Méthodologie de reconnaissance de la marge sur les contrats de services à l'heure de vol (RPFH) pour le LEAP

Pour rappel, Safran a choisi de ne reconnaître aucun bénéfice sur les contrats LEAP RPFH jusqu'en 2024. La reconnaissance des bénéfices démarrera en 2025 pour le LEAP-1A, et est attendue en 2026 pour le LEAP-1B. Le fait générateur de cette reconnaissance de marge sera la disponibilité de moteurs matures, en particulier avec l'incorporation de la nouvelle aube de turbine haute pression qui permettra d'améliorer significativement le temps sous aile entre deux réparations.

Contrat par contrat, Safran reconnaîtra les bénéfices à partir de la marge individuelle de chaque contrat tout en incluant une marge de précaution qui sera progressivement réduite une fois que les coûts cumulés atteindront ~80 % de la totalité des coûts attendus à terminaison.

Comme les bénéfices à reconnaître entre 2025 et 2028 seront associés aux premiers contrats signés avec des marges plus faibles, et font l'objet de reprises prudentes d'aléa, plus de 80% de la marge du portefeuille LEAP RPFH sera reconnue après 2030.

➤ Nouveaux indicateurs pour les activités de services pour moteurs civils

Afin de mieux refléter la part croissante des contrats de services pour l'après-vente des moteurs civils, Safran a décidé, à partir de 2025, de scinder son indicateur historique des activités de services pour moteurs civils en deux indicateurs distincts :

- Chiffre d'affaires "Pièces de rechange" (en \$) pour tous les moteurs d'avions civils (CFM56, LEAP, moteurs de forte puissance)
- Chiffre d'affaires "Services" (en \$) pour tous les moteurs d'avions civils (CFM56, LEAP, moteurs de forte puissance ; contrats RPFH et *Time & Material* internes)

Les indicateurs "Pièces de rechange" et "Services" seront des agrégats extra-comptables (non audités). Une série de données historiques réajustées sur 5 ans est présentée en annexe.

➤ Perspectives pour l'année 2024

Safran réaffirme ses perspectives pour l'année 2024 :

- Chiffre d'affaires **autour de 27,1 Mds€** ;
- Résultat opérationnel courant **autour de 4,1 Mds€** ;
- Cash-flow libre **autour de 3,0 Mds€**, en fonction du calendrier de paiement de certains acomptes et du rythme de paiement des clients étatiques.

Pour rappel, ces perspectives reposent notamment, mais pas exclusivement, sur les hypothèses suivantes :

- Livraisons de moteurs LEAP : environ -10% par rapport à 2023 ;
- Chiffre d'affaires des activités de services pour moteurs civils (en \$) : hausse d'environ 25%.

➤ Perspectives préliminaires pour l'année 2025

Safran prévoit d'atteindre pour l'année 2025 (à périmètre constant, c'est-à-dire hors acquisition envisagée des activités d'actionnement et de commandes de vol de Collins Aerospace) :

- Croissance du chiffre d'affaires **d'environ 10 %** ;
- Résultat opérationnel courant **entre 4,7 et 4,8 Mds€** ;
- Cash-flow libre **entre 2,8 et 3,0 Mds€**, incluant l'impact estimé de -320 à -340 M€ de la majoration de l'impôt sur les sociétés en France et en fonction du calendrier de paiement de certains acomptes et du rythme de paiement des clients étatiques.

Ces perspectives reposent notamment, mais pas exclusivement, sur les hypothèses suivantes :

- Livraisons de moteurs LEAP : hausse de 15 % à 20 % par rapport à 2024 ;
- Chiffres d'affaires "Pièces de rechange" (en \$) : hausse entre 5 % et 9 % ;
- Chiffres d'affaires "Services" (en \$) : hausse d'environ 15 %.

Le principal facteur de risque réside dans les capacités de production de la chaîne d'approvisionnement.

➤ Ambition 2028

À périmètre constant, c'est-à-dire hors acquisition envisagée des activités d'actionnement et de commandes de vol de Collins Aerospace :

- **La croissance du chiffre d'affaires sur la période 2024-2028 devrait atteindre un TCAM de 7 à 9 %**, portée par la croissance du trafic aérien, les budgets de défense, la montée en cadence de la production, et les prix.

- **Le résultat opérationnel courant devrait atteindre entre 6,0 et 6,5 Mds€ d'ici 2028**, soit une hausse TCAM de 10 % à 13% à partir de 2024, avec des objectifs de marge opérationnelle par division suivant :
 - Propulsion : au-dessus de 20 % chaque année sur 2024-2028, bénéficiant d'une transition fluide des activités de services relatives au CFM56 vers celles liées au LEAP
 - Équipement & Défense : autour de 15 % en 2028
 - Intérieurs d'avions : environ 10 % en 2028.
- **La génération de cash-flow libre cumulée sur la période 2024-2028 devrait atteindre 15 à 17 Mds€, représentant un taux de transformation du résultat opérationnel courant en cash-flow libre de 65 à 70%**. Elle est portée par la croissance de l'EBITDA, l'amélioration de la rotation des stocks, la consommation nette des acomptes Rafale, les dépenses d'investissement, et le paiement de la majoration de l'impôt sur les sociétés françaises pour un montant estimé d'environ un demi-milliard d'euros sur deux ans.

Allocation du capital sur la période 2024-2028

Safran présentera également son plan d'allocation du capital afin de maximiser la valeur pour les actionnaires :

- **Maintien de la note de crédit dans la catégorie d'investissement « *strong investment grade* »**
- **Investissements dans la croissance et l'innovation** : Recherche & Développement pour préparer les nouveaux programmes d'avions et les dépenses d'investissement
- **Retour aux actionnaires** : sur la base d'un cash-flow libre généré sur la période 2024-2028 de 15 à 17 Mds€, Safran prévoit d'en restituer environ 70% aux actionnaires, sous forme de :
 - **Dividendes** (distribution à hauteur de 40 % du résultat net²)
 - **Rachats d'actions** pour annulation avec un programme de rachat d'actions de 5 Mds€ entre 2025 et 2028, en plus du programme de 750 M€ exécuté en 2024³
- **Fusions & Acquisitions** : stratégie ciblée visant à saisir des opportunités d'acquisitions alignées avec notre cœur d'activité et l'ADN de Safran tout en appliquant une discipline financière rigoureuse, et à rationaliser le portefeuille.

* * * *

Calendrier

Résultats annuels 2024	14 février 2025
Chiffre d'affaires T1 2025	25 avril 2025
Assemblée générale	22 mai 2025
Résultats S1 2025	31 juillet 2025

* * * *

Diffusion en direct et rediffusion sur internet

L'évènement débutera au Campus Safran (Vilgénis) à 14h00 (heure de Paris) le 5 décembre 2024. Il pourra être suivi en direct sur le site internet de Safran via le lien suivant <https://www.safran-group.com/calendar/capital-markets-day-2024>

Le communiqué de presse ainsi que la présentation et ultérieurement une rediffusion seront disponibles en téléchargement depuis sur le site Internet à l'adresse www.safran-group.com/finance
Le communiqué de presse et la présentation sont disponibles sur le site internet Safran à l'adresse www.safran-group.com (rubrique Finance).

* * * *

² Sous réserve de l'approbation des Assemblées Générales Annuelles

³ La mise en œuvre au-delà de mai 2025 est soumise aux autorisations des assemblées générales d'actionnaires successives, respectivement pour le rachat d'actions et l'annulation d'actions

Annexe

1. Nouveaux indicateurs pour les activités de services pour moteurs civils

<i>Croissance annuelle du chiffre d'affaires en \$</i>	2019	2020	2021	2022	2023	T1'24	T2'24	T3'24	Perspectives 2024	Perspectives 2025
Activités de services pour moteurs civils (tel que publié)	9,9 %	-43,2 %	7,1 %	29,3 %	32,9 %	27,3 %	32,4 %	20,4 %	~25 %	
Indice #1 Pièces de rechange	11,2 %	-48,6 %	3,6 %	43,2 %	30,9 %	13,4 %	22,8 %	11,4 %	~15 %	entre 5 % et 9 %
Indice #2 Services	7,2 %	-30,7 %	13,0 %	7,8 %	37,0 %	55,6 %	53,4 %	39,1 %	~40 %	~15 %

Notes

[1] Données ajustées

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté au titre de l'impact :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. A compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
 - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels, reconnus lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe et les effets de revalorisation des stocks, ainsi que
 - le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise ;

Ces retraitements s'appliquent également à compter de 2018 à l'acquisition de Zodiac Aerospace.

- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
 - ainsi, le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
 - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

[2] Résultat opérationnel courant ajusté

Résultat opérationnel avant résultats de cession d'activités/changement de contrôle, pertes de valeur, coûts de transaction et d'intégration et autres.

[3] Cash-flow libre

Cet agrégat extracomptable (non audité) correspond à la capacité d'autofinancement minorée du besoin en fonds de roulement et des investissements incorporels et corporels.

[4] Activités de services pour moteurs civils (agrégat exprimé en USD)

Cet agrégat extracomptable (non audité) comprend le chiffre d'affaires des pièces de rechange et des contrats de prestations de service (maintenance, réparation et révision) pour l'ensemble des moteurs civils de Safran Aircraft Engines et de ses filiales et reflète les performances du Groupe dans les activités de services pour moteurs civils.

Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de l'aéronautique (propulsion, équipements et intérieurs), de l'espace et de la défense. Sa mission : contribuer durablement à un monde plus sûr, où le transport aérien devient toujours plus respectueux de l'environnement, plus confortable et plus accessible. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie 92 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 23,2 milliards d'euros en 2023, et occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Safran s'engage dans des programmes de recherche et développement qui préservent les priorités environnementales de sa feuille de route d'innovation technologique.

Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : www.safran-group.com



Contact Presse

Catherine Malek / catherine.malek@safrangroup.com / +33 1 40 60 80 28

Contact Analystes et Investisseurs

Armelle Gary / armelle.gary@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 46

Florent Defretin / florent.defretin@safrangroup.com / +33 1 40 60 27 30

Baptiste Delpierre / baptiste.delpierre@safrangroup.com / +33 1 40 60 27 26

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce document contient des informations et déclarations prospectives relatives à Safran qui ne se fondent pas sur des faits historiques mais sur des anticipations, elles-mêmes issues des estimations et opinions des dirigeants, et impliquent des risques et des incertitudes, connues ou non, qui pourraient aboutir à des résultats, performances ou événements significativement différents de ceux mentionnés dans ces déclarations. Ces déclarations ou informations sont susceptibles de porter sur des objectifs, intentions ou anticipations relatifs à des tendances, synergies, accroissements de valeur, plans, événements, résultats d'opérations ou situations financières futures, ou comprendre d'autres informations relatives à Safran, fondées sur les opinions actuelles des dirigeants, ainsi que sur des hypothèses établies à partir de l'information actuellement à la disposition des dirigeants. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre », « croire », « planifier », « anticiper », « pourrait », « prévoir », ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Safran. Ces facteurs peuvent amener les résultats, la performance ou les plans de Safran à différer considérablement de tout résultat, performance ou plan futur exprimé ou implicite par de telles déclarations prospectives. Les investisseurs et les porteurs de titres devraient dès lors utiliser ces déclarations avec la plus grande précaution. Les facteurs qui pourraient impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux reflétés dans ces déclarations prospectives comprennent, sans que cela soit limitatif : les incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou réglementaire ; le risque que les nouvelles entités combinées ne réalisent pas les avantages escomptés, et notamment les synergies et les économies envisagées ; la capacité de Safran à mener à terme ses plans et sa stratégie, et à atteindre ses objectifs ; des résultats, obtenus par Safran, à l'issue de ces plans et de cette stratégie, inférieurs aux anticipations ; ou encore les risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Bien que la liste des facteurs présentée ici soit représentative, aucune liste ne doit être considérée comme une déclaration de tous les risques, incertitudes ou suppositions potentiels qui pourraient avoir un effet défavorable important sur la situation financière consolidée ou les résultats opérationnels de Safran. Les déclarations prospectives ne valent que le jour où elles sont données. Safran décline toute obligation de mettre à jour les informations publiques ou déclarations prospectives dans ce document pour refléter des événements ou circonstances postérieurs à la date du présent document, sauf si cette mise à jour est requise par les lois applicables.

Le présent communiqué de presse contient des informations susceptibles d'avoir constitué, avant sa diffusion, des informations privilégiées au sens du Règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014.

UTILISATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES NON-GAAP

Ce document contient des informations financières complémentaires non-GAAP. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que ces indicateurs ne sont ni audités, ni reflétés directement dans les états financiers du Groupe établis selon les normes IFRS et qu'ils ne doivent donc pas être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers GAAP. De plus, de tels indicateurs financiers non-GAAP pourraient également ne pas être comparables à d'autres informations de même intitulé, utilisées par d'autres sociétés.

Le présent communiqué de presse contient des informations susceptibles d'avoir constitué, avant sa diffusion, des informations privilégiées au sens du Règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014.